

pas grand chose lorsqu'on envisage les projets qui pourraient être exécutés dans quatre provinces—est accordée à l'Office, qui l'affectera à cette mise en valeur. Cela ressemble à une tentative en vue de remplir une promesse ridicule faite au cours d'une campagne électorale et un profane serait porté à croire que le montant d'argent accordé est limité, ce qui n'a jamais été l'intention du gouvernement conservateur précédent. Notre problème, c'était de venir en aide aux provinces de l'Atlantique et d'attendre que l'Office nous dise combien d'aide financière devrait être accordée. Par conséquent, nous n'avons pas fixé une limite de 100 millions au montant que le Parlement serait éventuellement appelé à voter.

En troisième lieu, monsieur le président, en affectant les fonds de cette manière, on accorde à l'Office plus de pouvoirs qu'il ne devrait en avoir. Ces pouvoirs devraient être dévolus au Parlement. Lorsqu'il s'agit de contrôler les dépenses du pays, le Parlement devrait exercer la même surveillance que par le passé et qu'à l'heure actuelle sur presque toutes ses dépenses.

Je tenais à dire ces quelques mots au sujet du bill pour témoigner de l'intérêt que porte notre parti aux provinces de l'Atlantique et pour montrer que ceux qui vivent ailleurs au Canada s'intéressent aux problèmes de cette région. J'espère que le gouvernement actuel va cesser de remanier des textes législatifs qui figurent déjà dans nos recueils de lois et des programmes que notre gouvernement a mis sur pied pour le plus grand bien des diverses régions du Canada, et va se tenir pour averti de faire bien attention aux autres mesures que nous avons présentées dans le passé... (*Exclamations*)... et qui se sont révélées très efficaces. Je le préviens de ne pas s'ingérer dans les affaires de l'Ouest canadien, comme il le fait en ce moment pour les provinces atlantiques. Nous atteindrons probablement cet après-midi l'étape de la troisième lecture du bill. Toutefois, à titre de membres de l'opposition, il est de notre devoir de signaler les erreurs de nos vis-à-vis.

M. Olson: Monsieur le président, je voudrais dire quelques mots au sujet de ce bill qui prévoit des modifications à l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Je crois que, sans les modifications que prévoit le bill, la loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique était stérile, si l'on me permet cette expression. Je me souviens que, au cours de la dernière session, j'ai déclaré que cet organisme ne pourrait pas être utile s'il n'avait pas à sa disposition les fonds nécessaires. Vous prenez, par exemple, le Conseil des provinces atlantiques, que l'on appelle généralement l'APEC,

qui pourrait fournir au gouvernement tous les conseils dont il a besoin au sujet de l'expansion des provinces de l'Atlantique. En outre, les directions des divers ministères provinciaux qui touchent à l'industrie auraient pu mener des enquêtes approfondies sur ce sujet, ce qu'elles ont peut-être déjà fait. Elles pourraient aussi conseiller le gouvernement fédéral sur ce qu'il devrait faire.

On a ensuite créé le Conseil national de la productivité qui est chargé de conseiller le gouvernement central, non seulement sur les questions de portée régionale, mais sur celles qui intéressent l'ensemble du pays. Nous aurons maintenant un ministère de l'Industrie qui aura des responsabilités à l'égard des divers secteurs régionaux. A mon avis, il est ridicule de prétendre que la loi était satisfaisante auparavant lorsqu'elle ne prévoyait l'octroi d'aucun montant pour permettre à l'Office de mener ses projets à bonne fin. Au cours de la dernière session, lorsque le gouvernement conservateur a proposé l'établissement d'un autre conseil consultatif, j'ai signalé que nous avions déjà une pléthore d'organismes semblables. Au moins, l'Office aura maintenant 100 millions de dollars avec lesquels il pourra entreprendre son activité. Les gens de l'Ouest canadien, et les citoyens de l'Alberta en particulier, estiment que la modification est souhaitable. Toutefois, nous croyons que la loi devrait être efficace ou, du moins, que l'Office devrait jouir de certains pouvoirs afin qu'il ait les moyens d'agir si, par suite de ses études, il constate qu'il y a lieu de faire quelque chose d'utile.

Il y a un dernier point que j'aimerais signaler. Les conservateurs semblent nettement contre la proposition portant le nombre des membres de l'Office de cinq à onze. Ils ajoutent que six membres du parti libéral feront partie de l'Office et qu'ils acquitteront ainsi certaines dettes politiques. Je suis d'avis que par cette affirmation le parti conservateur admet qu'il avait désigné cinq conservateurs à l'Office pour les mêmes raisons peu valables contre lesquelles il s'insurge aujourd'hui, à l'égard du gouvernement actuel. Je pense que, maintenant qu'on a avoué, nous en avons assez de la querelle du pot de fer et du pot de terre.

(L'article 1 est adopté.)

Sur l'article 2—

L'hon. M. Flemming: Monsieur le président, le secrétaire d'État a-t-il quelque chose à dire au sujet de la modification que renferme l'article 2?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, j'aurais un mot à dire au sujet de la